

AFD CONTAINERS SPECIAUX

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 92 AVENUE DE LA VALLOIRE, 38270 BEAUREPAIRE
480246941 RCS VIENNE

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 25 septembre 2024**

L'an deux mille vingt quatre,
Le 25 septembre 2024,
A 14 heures,

Monsieur Sébastien SAGNARD, Directeur de la société HKRER Limited, associé unique de la société AFD CONTAINERS SPECIAUX,

Étant précisé que PRAUGECAUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informé des décisions devant être prises,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président radié,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

(Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président radié)

L'Associée Unique, prenant acte de la radiation de la société YELLOW & GREEN en date du 24 septembre 2024 et décide en conséquence de nommer en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

La société HKRER Limited, Société à responsabilité unipersonnelle au capital de 1 250 000 HKD, dont le siège social est 18B, 235 Wing Lok Street Trade Centre, 235 Wing Lok Street, Sheung Wan, HONG KONG, immatriculée au companies registry de Hong Kong sous le numéro 329291627, représentée par Monsieur Sébastien SAGNARD, Directeur.

Monsieur Sébastien SAGNARD, au nom de HKRER Limited, qu'il représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

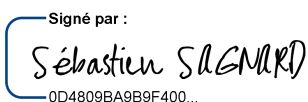
DEUXIEME DÉCISION

(Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

**L'Associée Unique
HKRER Limited**

Signé par :

0D4809BA9B9F400...